

Proposition acceptée à l'unanimité.

Ensuite, nous avons discuté des investissements souhaités.

- Achat d'un ordinateur à l'école et d'un écran plat pour 1 444.77 € TTC.

Proposition acceptée.

Ensuite, l'Assemblée a accepté de consulter plusieurs menuisiers pour envisager le renouvellement de la porte de l'église.

Adopté.

L'Assemblée a accepté de confier la réparation de la route de Ramsault à l'entreprise CADET pour un montant de 7 000.00 € approximatif + une fourniture de cailloux pour 4 000.00 € environ.

Ensuite l'Assemblée a accepté de créer une régie communale pour la cantine et de nommer Madame POIRET comme régisseur.

Ensuite, l'Assemblée a accepté de rembourser les frais de déplacements pour le personnel en formation à hauteur de 0.15 € du kilomètre.

La saleuse

La saleuse achetée en urgence cet hiver ne nous donne pas satisfaction par conséquent, l'établissement Bonningues accepte de la reprendre et de nous vendre un matériel plus adapté et plus solide.

Coût de l'opération : environ 4 750.00 €.

Une proposition plus précise sera faite à la prochaine réunion.

Questions diverses

Néant.

Fin de la séance à 21.00.